AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 28-2-80317546

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION « AUVERGNE ET LIMOUSIN »

(ALLIER, CANTAL, CORRÈZE, CREUSE, HAUTE-LOIRE, PUY-DE-DOME, HAUTE-VIENNE)

ABONNEMENT ANNUEL : 60,00 F

SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX

Cité Administrative, rue Pélissier, 63034 Clermont Ferrand Cedex

Téléphone (73) 92-42-68 - Poste 477

Régie de Recettes de la D.D.A.
Sous-Régisseur de Recettes
du Service de la Protection
des Végétaux
Cite Administrative - Rue Pélissier
63034 Clermont Ferrand Cedex
C. C. P. Clermont-Ferrand 5.503-17

DIRECTEUR-GÉRANT P. JOURNET.

BULLETIN N° 142 du 26 FEVRIER 1980.-

ARBRES FRUITIERS

CHANCRE A NECTRIA.- (pommier, poirier)

Ce champignon provoque des nécroses au niveau des rameaux et des branches charpentières et se rencontre en toutes régions fruitières.

Il est rappelé que contre cette maladie une pulvérisation cuprique à raison de 500 g de cuivre métal par hl d'eau donne de bons résultats.

Sur poirier, non seulement ce traitement est recommandé s'il y a présence du champignon mais de plus il est efficace contre les chancres de tavelure, et protège cette espèce contre les attaques possibles du Feu bactérien.

CULTURES LEGUMIERES

RHIZOCTONE VIOLET SUR ASPERGE.-

La protection des jeunes plants contre ce champignon s'effectue avant plantation en désinfectant les griffes par trempage pendant 15 mn, dans une solution d'eau de Javel à 12° chlorométrique (un sachet de 250 cm3 du commerce à 48°, dans un litre d'eau).

Après désinfection, les griffes doivent être rincées abondamment à l'eau courante et plantées aussitôt.

Parfois le traitement est réalisé par le pépiniériste fournisseur des griffes, dans ce cas, il est inutile de renouveler l'opération.

L'habillage, pratique qui consiste à couper l'extrémité des racines avant plantation est déconseillé.

Eviter d'effectuer une plantation d'asperges dans des zones où des attaques de la maladie ont été observées les années précédentes sur des cultures sensibles telles que carottes, betteraves, pommes de terre.

Après retournement d'une luzerne, il serait prudent d'implanter une culture sensible pour s'assurer de l'absence de la maladie.

GRANDES CULTURES

CEREALES.-

- ORGE D'HIVER

. Oïdium : Un jaunissement du limbe des feuilles est visible sur cette céréale dans de nombreuses parcelles. Cette décoloration est due principalement à des attaques précoces d'oïdium au cours de l'automne ou à un développement récent en cours d'hiver (périodes clémentes du mois de Février).

Ce jaunissement est accentué par un excès d'humidité de certains sols et par une "faim d'azote".

P.142

L'efficacité d'un traitement, effectué au tallage contre cette maladie n'a pas pu être mise en évidence.

Il convient d'attendre pour le moment que la reprise de végétation soit bien amorcée, et d'intervenir seulement là où un développement important de la maladie sera constaté.

. Rhynchosporiose : Des attaques précoces de cette maladie sont notées dans le nord du département de l'Allier, sur orge et escourgeon. S'il est encore trop tôt pour traiter, il convient de surveiller attentivement ces parcelles. Dès le stade montaison, une intervention pourrait être nécessaire.

- C O L Z A

. Gros charançon de la tige: Les captures ont débuté depuis le 13 Février dans le département du Puy-de-Dôme (région de MEZEL) où le seuil de traitement (40 à 50 charançons dans un piège) est atteint.

Il y a lieu d'intervenir dans les plus brefs délais dans ce département ; par contre, dans les départements de l'Allier, de la Haute-Loire et de la Haute-Vienne, aucune intervention n'est conseillée pour l'instant. Des renseignements seront donnés dans un prochain bulletin concernant ces trois derniers départements.

L'une des matières actives suivantes peut être utilisée : endosulfan, lindane huileux, méthidathion, oléoparathions, parathions, phosalone, polychlorocamphane, toxaphène.

V I G N E

Deux maladies assez souvent rencontrées actuellement dans les vignobles de notre région, nécessiteraient, l'application d'un traitement pendant le repos de la végétation : il s'agit de l'ESCA et de l'EXCORIOSE.

- L'ESCA (Stereum hirsutum) et (Polyporus ignarius)

C'est une maladie du bois (des charpentes et de la souche) provoquant une mort lente ou brutale (apoplexie). Elle affecte le cep entièrement ou partiellement. Elle n'atteint que quelques pieds disséminés dans un vignoble. Les vignes âgées sont les plus touchées mais des dégâts peuvent être observés à partir de 15 à 20 ans. Le champignon pénètre par les plaies de taille et transforme le bois en amadou. Cette affection peut se constater après une coupe de la souche d'un pied dépérissant ou qui vient de se dessécher. Quand la maladie est installée, un nombre croissant de ceps sont atteints et meurent.

D'après les essais effectués sur cette maladie, l'arsénite de soude donne les meilleurs résultats. (pulvérisation renfermant 1,250 kg d'arsénic par hl à raison de 800 l/ha de bouillie.) Le traitement doit être effectué durant la période hivernale une quinzaine de jours après la taille et 15 jours à 3 semaines avant le débourrement.

Ce traitement est conseillé au moins pendant deux années consécutives.

- L'EXCORIOSE (Phomopsis Viticola)

Contrairement à la maladie précédente, l'excoriose est un champignon qui s'attaque spécifiquement aux rameaux et se rencontre aussi bien sur jeune vigne que sur vigne âgée. Les symptômes de la maladie se caractérisent par des lésions noir-violacé localisées aux premiers entre-noeuds, très visibles à la fin du printemps ou au début de l'été. Dès l'aoûtement des rameaux, l'écorce se crevasse et présente des craquelures longitudinales qui suivent les lésions.

Il est constaté aussi un étranglement circulaire de l'empattement des rameaux qui peuvent casser au niveau de leur attache sur le bois. En automne et en hiver, vient s'ajouter un blanchiment de l'écorce des sarments, sur lesquels des ponctuations noires (Pycnides), apparaissent ayant la grosseur d'une tête d'épingle.

Les pycnides sont les organes de conservation hivernale du champignon, à partir desquelles de nouvelles contaminations se réalisent dès le printemps suivant.

Les dégâts dûs à l'excoriose peuvent être très importants :

- les yeux de la base des rameaux peuvent ne pas débourrer.
- certains rameaux étranglés à leur empattement deviennent fragiles et arrivent à tomber en cours d'été du fait du vent ou des façons culturales.
- le pédoncule des jeunes grappes est atteint, ce qui provoque un flétrissement et un dessèchement au moment de la floraison, de la nouaison ou après la véraison par manque d'assimilation.

La lutte consiste à détruire l'inoculum présent dans les sarments.

Comme pour la précédente maladie le produit couramment utilisé est l'arsénite de soude mais à la dose de 625 g d'arsénic par hl d'eau, employé après la taille jusqu'à 2 à 3 semaines avant le débourrement. Il est également possible de traiter avec des produits à base d'huile à la dose de 2 à 3 litres de produit commercial/hl.

REMARQUE.-

Dans les deux cas, il est conseillé de bien mouiller les souches pour l'Esca et les porteurs pour l'Excoriose.

Il est à noter que l'arsénite de soude peut agir en même temps contre les formes hivernantes d'acariens et de cochenilles.

Un cas particulier peut se produire consistant à avoir les deux maladies dans une même vigne. Il serait alors nécessaire d'opter pour la dose Esca et de mouiller les porteurs en remontant le jet sans s'attarder de façon à réduire l'apport de produit.

Les produits à base d'arsénite de soude : Pyralesca double, Pyrarsène concentré, Prodalumnol double peuvent être utilisés.

Le Chef de la Circonscription
Phytosanitaire par intérim,

A. FARGEIX.

N° d'inscription à la C.P.P.A.P. : 525 AD.

P43